

www.processalimentaire.com

Pays : France

Dynamisme : 4



[Visualiser l'article](#)

## 1300 participants ont donné de l'énergie à la décarbonation !

La troisième édition de Meet'in Agro, organisée en 100% distanciel par le CFIA et Process Alimentaire, avec le soutien de Danfoss, a réuni plus de 1300 professionnels. Ce qu'il faut retenir.



Plus de 1300 professionnels de l'agroalimentaire ont participé à la troisième édition de Meet'in Agro, l'événement phare du secteur agroalimentaire, qui s'est tenu le mardi 9 mars dernier. Organisé par le salon CFIA et le magazine Process Alimentaire, avec le soutien de la société Danfoss Drives, spécialiste des convertisseurs de vitesse et d'énergie, l'après-midi de live a été consacrée à la décarbonation des activités agroalimentaires sous l'angle des énergies, des process et des utilités. Une combinaison de retours d'expériences et de conseils techniques, animée par Stéphanie Perraut et Pierre Christen du magazine Process Alimentaire.

« C'est un plaisir de se retrouver aujourd'hui après une année compliquée, avec le besoin de se rencontrer physiquement le plus rapidement possible tout en faisant monter en puissance le digital », a affirmé Sébastien Gillet, directeur du salon CFIA, prévu du 8 au 10 juin 2021 au Parc Expo de Rennes. Des propos complétés par Hugues du Boisbaudry, directeur général des Editions du Boisbaudry (éditeur de Process Alimentaire) : « Nous continuons à faire ce que nous savons faire, nous adapter sans cesse afin de toujours répondre aux besoins des acteurs de nos filières. Le format change, mais la qualité du contenu reste fidèle à ce que nous avons l'habitude de proposer. »

### La bonne méthode pour dé carboner



[Visualiser l'article](#)

Olivier Barrault, président de l'ATEE Grand Ouest et dirigeant de la société Elodys, a rappelé qu'il faut avancer avec méthode et dans le bon ordre, c'est-à-dire par la réduction des besoins au plus près des usages. « Se contenter d'acheter des certificats d'électrons verts ou installer une chaufferie biomasse ou même faire de la compensation carbone ne fait que maquiller la réalité de ses propres impacts », affirme l'expert. Toutes les énergies, y compris les énergies renouvelables, sont rares et chaque investissement a un coup carbone. Il a illustré son propos en montrant la possibilité de mieux maîtriser les opérations de lavage, incontournables dans le secteur, et pourtant peu évaluées en termes d'impact carbone.

Une orientation vers la décarbonation qui a l'avantage d'être soutenue par un panel de dispositifs. Tristan Hubé, ingénieur énergies au sein du service Industrie de l'Ademe, a présenté les trois grands leviers d'accompagnement financier à la décarbonation : le fonds Chaleur, les CEE (Certificats d'économie d'énergie) et le fonds Décarbonation du plan France Relance. A ne pas manquer : le nouvel appel à projets « Decarb Ind 2021 » dont le cahier des charges est sorti le 11 mars. Les entreprises qui souhaitent en bénéficier doivent répondre à deux critères d'éligibilité : un investissement supérieur à 3 millions d'euros (Capex) sur le site industriel et une réduction des émissions de gaz à effet de serre à iso-production. Deux dates de clôture sont fixées : le 13 mai et le 21 octobre 2021.

La fromagerie Réo (Maîtres Laitiers du Cotentin) et son partenaire Certinergy et Solutions ont illustré les aspects méthodologiques avec la démarche exemplaire menée à Lessay, dans la Manche. Spécialisé dans les fromages, beurres et crèmes de terroir, ce site implanté au cœur de la commune a inauguré en octobre 2019 de nouvelles installations de froid et de vapeur. Un projet de 1,8 millions d'euros, financé à 100% par le dispositif des CEE, et pour lequel Certinergy était contractant général. Pour l'entreprise, les gains sont significatifs, sur le plan économique, sociétal et environnemental.

Guillaume Lelong, chef de projets SmartEnergy au sein du groupe EDF, a mis en avant le boom du photovoltaïque : "Fin 2020, nous avons dépassé à l'échelle nationale un seuil stratégique, celui des 10 000 mégaWatt crête", a-t-il expliqué avant de passer au crible la technologie en ciblant les freins (financiers, juridiques et techniques, en particulier la question de l'infrastructure des bâtiments) pour mieux identifier les solutions disponibles et souligner combien l'autoconsommation est bien adaptée au secteur agroalimentaire.

Puis Bruno Bonhomme, directeur de projets chez Engie Solutions, et Denis Mégard, directeur ingénierie de Diana Food (Symrise), ont partagé leur retour d'expérience sur la chaufferie biomasse installée à Antrain (35). Avec une montée en puissance jugée très satisfaisante sur le plan des rendements. Et aussi le constat d'un bon niveau de disponibilité de la matière première. De quoi convaincre Diana Food d'engager un second projet sur le site de Cossé (53), dimensionné à 3,5 MW (5 t/h). La mise en service est prévue pour juillet 2022 pour une substitution du fioul lourd avec pour objectif de couvrir 90 % des besoins du site.

### **Méthanisation : les clefs de réussite**

Yvan Deloche, expert Environnement au sein du Critt Paca, a donné les clefs pour mener à bien un projet de méthanisation. "Il faut s'armer de patience et compter minimum 5 ans entre l'idée et la réalisation", a-t-il souligné, avant de préciser les points techniques à prendre en compte, notamment la question de la valorisation du digestat, mais aussi les points sociétaux, en particulier l'acceptabilité d'un tel projet par les riverains. Une thématique illustrée par le retour d'expérience de La Normandise, lauréat 2020 du prix Energ'laa, organisé par Process Alimentaire, avec le soutien d'EDF. Le projet Agrigaz ayant bénéficié de l'ancrage local de l'entreprise, en collaboration avec 70 agriculteurs et 39 exploitations. L'unité fournit 23 000 MW/h de biométhane, soit l'équivalent de 20 % des besoins en gaz naturel de la ville de Vire Normandie (14). Un projet qui s'inscrit dans une démarche globale. « Nous avons pour but de faire des produits éthiques,



[Visualiser l'article](#)

écologiques et diététiques », a souligné François Duquesne, le directeur général de La Normandise, en charge des affaires techniques.

Meet'in Agro s'est aussi intéressé aux énergies de demain et plus particulièrement à l'hydrogène vert, c'est-à-dire obtenu par électrolyse de l'eau. Thomas Gauby, chargé de mission pour France Hydrogène, a mis en lumière les opportunités pour le secteur agroalimentaire. Le contexte est favorable. Dans le cadre de sa stratégie pour l'hydrogène décarboné, l'Etat met 7,2 milliards d'euros sur la table d'ici 2030 pour développer une filière nationale performante et stimuler la R&D. De premiers projets émergent, principalement dans le domaine du transport.

Le feuille de route énergétique de Nestlé

C'est d'ailleurs ce qu'expérimente aussi Nestlé. Minh-Hiep Nguyen, en charge de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables au sein de Nestlé France, a conclu la journée en illustrant sa feuille de route du groupe avec des réalisations concrètes et des projets en cours. Dans le domaine des chaudières biomasse, le groupe accélère avec deux projets en cours pour Purina à Marconnelle (62) et Veauche (42), un projet à l'étude pour l'usine laitière de Boué (02), pour lequel le BCAT devrait être déposé cette année, puis un projet à suivre à Arches (88). De façon plus globale, Minh-Hiep Nguyen a souligné la nécessité de mener une approche pragmatique pour atteindre la neutralité carbone. "Et donc forcément, à travers toutes ces solutions, il y a le besoin d'évaluer les coûts d'investissements, de Capex, mais aussi les dépenses d'exploitation, d'Opex, pour les comparer aux tonnes de CO2 économisées", a-t-il conclu.